

Image not found or type unknown



Peut on demander une remise de loyer quand il pleut chez soi

Par **boon38100**, le **29/03/2011** à **16:22**

Bonjour, Suite à un dégât des eaux en novembre 2008, le plafond d'une chambre de l'appartement fuyait terriblement. Pour ainsi dire il pleuvait dans la maison chaque fois qu'il pleuvait dehors, nous étions obligé de mettre plusieurs seaux pour récupérer l'eau qui tombait. Les travaux d'étanchéités n'ont eu lieu qu'en janvier 2010, nous sommes donc resté dans cette situation pendant 14 mois. A ce jour, certes il ne pleut plus, mais malgré toutes nos démarches, le plafond n'est toujours pas refait. Est il possible de demander légalement une remise de loyer sur les périodes concernées? Merci pour votre aide

Par **mimi493**, le **29/03/2011** à **21:30**

A qui les travaux incombent ?